Peric vaterritoire en mouvement

Réf: 2022-485

ARRÊTÉ TEMPORAIRE RÉGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT A COMPTER DU 27 JUILLET 2022 POUR UNE DURÉE DE 40 JOURS CALENDAIRES 20 RUE DE LA REPUBLIQUE

Le Maire de la Commune d'HÉRIC,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Route ;

Vu le Code de la Voirie Routière ;

Vu la Loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 et par la Loi n° 83-8 du 07 janvier 1983 ;

Vu l'arrêté du 7 juin 1977 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes, portant approbation du livre ler de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, première partie (Généralités) et quatrième partie (Signalisation de prescription);

Considérant la demande du 18 juillet 2022 de l'entreprise SADE CGTH NANTES domiciliée TSA 70011 - chez sogelink 69134 DARDILLY CEDEX, sollicitant la réglementation de la circulation et le stationnement pour permettre des travaux de viabilisation d'une parcelle, 20 rue de la république;

Considérant qu'il convient à l'autorité municipale de réglementer temporairement la circulation et le stationnement, 20 rue de la république 44810 Héric à compter du 27 juillet 2022 pour une durée de 40 jours calendaires afin de permettre le bon déroulement de ces travaux et de garantir la sécurité des usagers ;

ARRÊTE

ARTICLE 1:

Afin de permettre à l'entreprise SADE CGTH NANTES de réaliser des travaux de viabilisation d'une parcelle situé 20 rue de la république à HERIC, la circulation et le stationnement seront réglementés sur la voie concernée à compter du 27 juillet 2022 pour une durée de 40 jours calendaires.

Tel: 02 40 57 96 10 - Email: contact.mairie@heric.fr

ARTICLE 2:

Les mesures suivantes sont prises pendant la durée des travaux et suivant besoins :

- La circulation sera alternée manuellement avec des panneaux B15/C18 ou à l'aide de feux tricolores,
- Les travaux devront être réalisés en 3 jours maximum entre le 27 juillet et le 5 septembre 2022,
- Les travaux seront autorisés de 9h à 16h15,
- L'entreprise visée à l'article 1 s'engage à la remise à l'état initial de la chaussée y compris revêtement d'origine, de l'accotement et des espaces verts y compris les plantations.

ARTICLE 3:

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4:

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la Commune d'HÉRIC.

L'approvisionnement, la mise en place de la signalisation et le maintien en état de fonctionnement du dispositif complet seront effectués par le demandeur visé à l'article 1.

ARTICLE 5:

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication ou de notification à l'intéressé.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site <u>www.telerecours.fr</u>.

ARTICLE 6:

Le présent arrêté sera transmis pour ampliation à :

- Madame la Directrice Générale des Services de la Commune d'HÉRIC,
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de NORT-SUR-ERDRE,
- Monsieur le Policier Municipal de la Commune d'HÉRIC,

qui sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à HÉRIC, le 22 juillet 2022.

Jean-Pierre JOUTARD

	· Fraternité	RANÇAISE
K	iberté · Egalité	ČEPUBLIQUE F

1	
AISE	Code de la route L411-1 à L411-7 Code général des collectivités territoriales L2213-6.1
Ministère chargé des transports	Gestionnaires des réseaux routiers
Le demandeur Particulier Servi	Service public 🔲 Maître d'œuvre ou conducteur d'opération 🔲 Entreprise 🗵
Nom: LE GOFF Dénomination : SADE CGTH - NANTES	Prénom : Jean François
Adresse Numéro :	e la voie : TSA 7
Code postal 6.9 1.3 4. Localité : DARDILLY CEDEX	LY CEDEX Pays : France
Telephoneし, と, し, し, と, し, と, し, と, Indiquez l'indicatif pou Courriel:Sade-cgth-nantes-herblain-d@demat.sogelink.fr	Telephone ப்பியிர் திரியிர் பிரியிர் Indiquez Pindicatif pour le pays étranger : டி. தி. தி. தி. தி. தி. தி. தி. தி. தி. த
Si le bénéficiaire est différent du demandeur OG 24 23 23 S	9 - Porlable
Adresse Numéro: Extension:	Nom de la voie :
Code postal ————————————————————————————————————	Pays :
Téléphone ーニーニーニーニーニーニーニーニーニーニーニーニーニーニーニーニーニーニーニ	undiquez l'indicatif pour le pays étranger : Lucium
Localisation du site concerné par la demande	
Voie concernée : Autoroute n° Route n	Route nationale n°
Hors agglor	Hors agglomération En agglomération 🔀 Hors agglomération En agglomération 🖈
Adresse Numéro: Extension:	om de la voie: D16 - R DE LA REPUBLIQUE
Code postal 4.4.4.1.8.1.0.1.0calité : HERIC	O
Nature et date des travaux	
Permission de voirie antérieure : Oui 🔲 Non 🔲	Si oui indiquer la référence :
Description des travaux :	wiee du chartier y
N° de chantier délivré par la Collectiv <u>it</u> é ⁽⁰⁾ .	149 × × × × × × × × × × × × × × × × × × ×
رکارگ رگارگ: Date prévue de début des travaux	را بالحاب : (alendaires) Durée des travaux (en jours calendaires). التابك ال
Réglementation souhaitée	
Durée de la réglementation (en jours calendaires) : L. Restriction sur section cur h	calendaires):
	K eres (PR) décroissants
Circulation alternée: Par feux tricolores	Basculement de circulation sur chaussée opposée 🖰 Manuellement 🗖
Restriction de chaussée : Neutralisation de la bande d'arrèt d'urgence (RAII)	airecéa





u. par panneaux B15/C18 Représenté par: Représenté parité : Représent		Dépasser
Vitesse limites à: km/h Ilinéraire de déviation (a procèser par sens): Autres prescriptions: Afternat par feux ou par panneaux B15/C18 La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par : Le demandeur X Une entreprise spécialité	gers	véhicules légers
Autres prescriptions: La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chaniter sont effectués par: Le demandeur E Une entreprise spécialite Prénom: Nom: Prénom: Code postal Unit ou l'Lo calife: Courriel: Nim de la voie: Représenté par: Représenté p	Vitesse limitée à : ∟∟∟ km/h Itinéraire de déviation (a préciser par sens) :	
Alternat par feux ou par panneaux B15/C18 La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par : Le demandeur X Une entreprise spécialité		
La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par : Le demandeur Une entreprise spécialite Prénom : Représenté par : Repr	Autres prescriptions : Alternat par feux ou par panneaux B15/C18	
Le demandeur X Une entreprise spécialité Denomination: Le demandeur X Une entreprise spécialité Denomination: Dénomination: Adresse Numéro: Réprésenté par : Réprésenté par s'étranger : Répéron 1/2 000 ou 1/5 00 ou 2 0 ur 2		
Le demandeur X Une entreprise spécialité Denomination: Nom: Dénomination: Adresse Numéro: Extension: Adresse Numéro: Code postal Lucullue: Code postal Lineraire de déviation 1/10 ou 1/20 000fm* Denomines de la gêne occasionnée au usagers Nom of et a compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant: Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers Plan de situation 1/10 ou 1/20 000fm* Denomines An l'interaire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000fm* Denomines An l'interaire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000fm* Denomines An l'interaire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000fm* Denomines An l'interaire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000fm* Denomines An l'interaire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000fm* Denomines An l'interaire de déviation 1/2 00 ou 1/5 000fm* Denomines An l'interaire de déviation 1/2 00 ou 1/5 000fm* Denomines An l'interaire de déviation 1/2 00 ou 1/5 0	La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectu	iés par :
Adresse Numéro: Représenté par : Code postal	ur 🗶 Une entreprise spécialité 🔲	
Adresse Numéro:	. C	
Code postalLocalité:	Extension:	
Teléphone	Localité:	
Pièces jointes à la demande Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant : Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gène occasionnée au usagers Plan de situation 1/10 ou 1/20 000/m²	Téléphone ししし しし しし Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : Courriel :]
Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant : Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers Plan de situation 1/10 ou 1/20 000*** Ilinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000*** Uatteste de l'exactitude des informations fournies Fait à : DARDILLY CEDEX Le : 1 8 0 7 2 0 2 2 Nom : LE GOFF	Pièces jointes à la demande	
ee avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐ 1/10 ou 1/20 0000*** ☐ Plan des travaux 1/200 ou 1/5000*** ☐ Schéma de signalisation ☐ 1/10 ou 1/2 000 ou 1/5 000*** ☐ 1/10 ou 1/2 000 ou 1/5	Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accom	npagnée d'un dossier comprenant :
1/10 ou 1/20 000 fm Plan des travaux 1/200 ou 1/500 fm Schéma de signalisation Liton 1/2 000 ou 1/5 000 fm Liton 1/2 00	Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers	
tition 1/2 000 ou 1/5 000 ^{time} □ le des informations fournies		Schéma de signalisation
te des informations fournies 🗷 CEDEX Le: 1807202	ltinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000 me	
' CEDEX Le: 1 8 0 7 2 0 2 Prénom : <u>Jean François</u> Qualité :		
Prénom : Jean François	CEDEX	1807202
	Prénom : Jean François	

La loi nt 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relaive à l'informatique, aux fichiers et aux libentés, garantit un droit chacots et de rectification des données auprès des organismes desinnatives du formulaire.

Sogelin\(\frac{2}{3}\) Supplier
Sogelin\(\frac{2}{3}\)

